

## Les programmes de 1840 à nos jours

Réal Labonté

Numéro 38, mai 1980

Le nouveau programme de français au secondaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57006ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

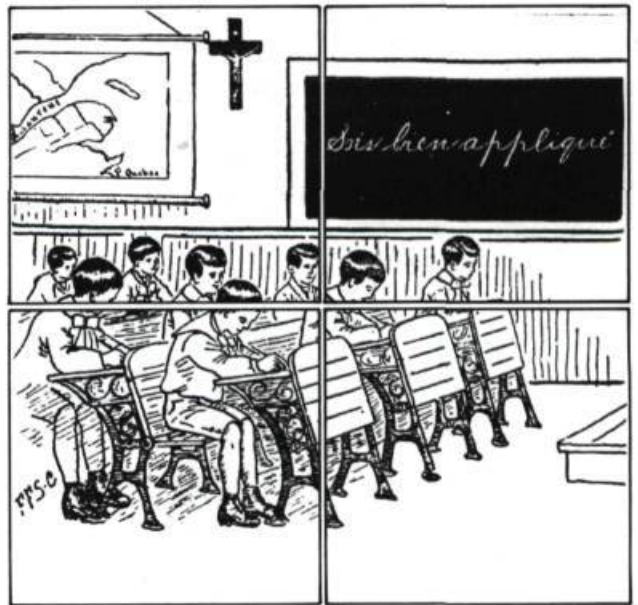
[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Labonté, R. (1980). Les programmes de 1840 à nos jours. *Québec français*, (38), 49-51.

# les programmes de 1840 à nos jours

par réal labonté



Nos premières lois scolaires datent des années 1840. Elles confiaient aux commissions scolaires le soin d'élaborer des programmes d'études. Ce fonctionnement décentralisé a amené une grande variété de programmes qui s'apparentent, en certains aspects, à la situation créée au cours des années 70 par la parution des programmes-cadres. Comme à notre époque, la diversité des programmes amena les autorités gouvernementales d'alors à créer en 1856 le Conseil de l'Instruction publique et à lui confier la tâche d'établir la classification des écoles et à rédiger les programmes d'études.

Depuis ce temps, environ quatorze programmes ont vu le jour au rythme approximatif d'un tous les dix ans. Nous avons ainsi connu cinq modèles de programmes.

1840: Des programmes décentralisés dont nous ne connaissons pas la structure car il est quasi impossible d'en trouver des exemplaires.

1861: Un programme d'examens en vue de l'obtention du brevet d'école élémentaire, modèle et académique.

1879: Naissance de l'ère des programmes péjorativement appelés programmes-catalogues.

1969: Décennie consacrée aux programmes-cadres.

1980: Début d'une période, dont la durée appartient à nos successeurs, de programmes dont les contenus sont formulés en termes d'objectifs à atteindre.

## Survol des programmes à éléments notionnels

Le programme de 1861 portait, à juste titre, le nom de programme d'examens puisqu'il contenait, pour chacune des matières, une série de questions dont les élèves devaient mémoriser les réponses. La partie consacrée à l'enseignement du français cours élémentaire 1 comportait 125 questions d'ordre grammatical, le cours modèle, 62 du même ordre et 48 dites du domaine littéraire. Le programme pour le cours académique contenait des questions sur les matières suivantes: philosophie, logique, métaphysique, morale, physique et quelque neuf autres matières.

Voici quelques exemples en grammaire et en pédagogie tirés de ce programme d'examens.

*Qu'est-ce que la grammaire?*

*Comment s'appelle la réunion de toutes nos lettres?*

*D'où se forme le pluriel?*

*Qu'appelle-t-on mode?*

*Quelles sont les figures en ponctuation?*

*À quoi sert l'accent grave?*

*Qu'est-ce que l'éducation?*

*Quels sont les devoirs des instituteurs envers le public?*

Après cette ère des programmes examens, nous entrons dans celle des programmes à éléments notionnels. Au fil des ans, ces programmes deviennent de plus en plus complexes et s'enrichissent de directives traitant de l'organisation pédagogique des écoles, de l'organisation disciplinaire, du tableau synoptique des matières, du tableau synoptique du programme, etc. La seule section consacrée à l'organisation pédagogique des écoles énonce des principes sur 23 sujets différents.

Les programmes du début du siècle précisaient les éléments notionnels contenus dans l'ensemble des programmes de la première à la huitième année, ainsi que les orientations que l'on retrouve dans l'*École québécoise*.

Ce n'est qu'au début des années cinquante que le département de l'Instruction publique commence à rédiger des programmes séparés pour l'enseignement primaire et secondaire. Avec la création du ministère de l'Éducation, enfin, apparaissent des programmes spécifiques aux matières.

Les programmes de cette époque avaient réellement le sens de "curriculum" puisqu'ils précisaient l'ensemble de la formation qui devrait être donnée aux élèves dans toutes les matières et pour toutes les années de leur scolarité contrairement à ceux d'aujourd'hui qui ne présentent que le contenu d'une matière spécifique. Ils n'étaient, toutefois, pas plus volumineux que nos récents programmes.

## Les buts de l'enseignement du français: une constante

Les concepteurs de programmes furent unanimes à reconnaître que la classe de langue devait viser la maîtrise de celle-ci afin de faciliter le développement de la pensée personnelle et perfectionner l'expression orale et écrite des élèves. Ce principe est toujours assez clairement exprimé.

*Le but de l'enseignement de la langue maternelle est d'apprendre à l'enfant à penser et à exprimer correctement sa pensée, soit par la parole, soit par la plume...* (Programme 1923)



*C'est elle (l'éducation intellectuelle) qui rend quelqu'un capable de penser par lui-même, de s'assimiler les pensées des autres et de donner une forme personnelle à sa pensée. (Programme 1927)*

*Le but de l'enseignement de la langue maternelle est d'apprendre à l'enfant à comprendre et à s'assimiler la pensée des autres; de l'initier graduellement aux lois du langage qui lui permettront de parler et d'écrire correctement. (Programme 1948)*

*D'obtenir que l'élève s'attache de plus en plus à cette matière; qu'il comprenne de mieux en mieux le français lu et entendu; qu'il parle et écrive le français de mieux en mieux. (Programme 1956)*

*Pour l'élève de l'école secondaire, le français joue un rôle irremplaçable dans la formation de l'esprit et du cœur... À la fin de la onzième année, la connaissance du français devrait permettre à l'élève de savoir tirer parti de ce qu'il lit ou entend, de parler et d'écrire avec correction, clarté et une certaine élégance. (Programme de 1963)*

*Faire de la langue de l'élève un instrument de plus en plus perfectionné au service de la communication et de la pensée. (Programme-cadre 1969)*

*Amener l'élève à savoir lire et écouter, à savoir écrire et parler, est le premier but de l'enseignement du français... La classe de français doit faire en sorte que la langue soit pour l'élève un facteur de personnalisation et de socialisation. (Programme d'étude 1980)*

À ce premier but s'en ajoute un deuxième touchant des éléments variés: développer l'amour de la matière, le rôle irremplaçable du français dans la formation ainsi que le facteur de personnalisation et de socialisation de la langue.

### **Les indications méthodologiques: une évolution**

Tous les programmes notionnels, sauf le premier, accordent une atten-

tion particulière aux indications d'ordre méthodologique ou pédagogique. Ces indications traitent de sujets très diversifiés: classement des élèves, tableau de l'emploi du temps, mode d'enseignement, procédés d'enseignement, procédé intuitif, tableau noir, le manuel, la leçon orale, le travail à domicile, etc. Reproduisons quelques citations concernant l'enseignement grammatical et littéraire.

*Les exercices grammaticaux et les exercices préparatoires de style sont d'une grande importance. Ils ont pour but de compléter les connaissances grammaticales des élèves, d'enrichir leur vocabulaire, d'étendre le cercle de leurs idées, de les habituer à s'exprimer correctement. (Programme 1890)*

*On se plaint généralement de la faiblesse du langage et de la rédaction dans les écoles primaires. Ce n'est peut-être pas sans raison; il faut réagir. Mais par quels moyens? Simplement en multipliant dans toutes les classes des exercices de langage et de rédaction. C'est en parlant qu'on se forme à parler. C'est en écrivant qu'on se forme à écrire. (Programme 1905)*

*La grammaire, en effet, doit mettre l'élève en face d'un texte autant que possible qu'il a formulé lui-même pour l'amener, par l'observation réfléchie, à découvrir dans ce texte les lois du langage qu'il aura appliquées sans s'en rendre compte, (implicite) puis cette loi découverte (explicite), il doit chercher à l'appliquer dans son langage pour étendre le champ de ses connaissances dans la manière d'exprimer ses idées. (Programme 1923).*

*Quand les élèves savent ce que sont la narration, la description, la lettre, l'histoire, le discours et la poésie et quelles en sont les lois, ils peuvent avec plus d'intelligence et de profit lire, analyser et composer. (Programme 1927)*

*Au niveau de l'école secondaire (de la 8<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année), l'étude de la grammaire poursuit deux fins:*

1. *la correction de la langue orale et écrite: objet de la grammaire normative;*
2. *la discipline de la pensée par l'analyse critique de l'expression, par l'examen et la discussion de notions grammaticales: objet de la grammaire raisonnée. (Programme 1963)*

En résumé, ces programmes notionnels mettent l'accent sur les connaissances à faire acquérir ainsi que sur la démarche inductive active: l'observation à la base, l'induction dans la marche et la synthèse au terme. Toutefois, on pourrait faire des rapprochements avec nos conceptions modernes de l'enseignement grammatical à partir des citations tirées des programmes de 1923 et de 1963.

Cette orientation, qui consistait à faire apprendre la langue dans ce qu'elle est, plutôt que dans sa raison d'être, a dominé l'orientation pédagogique et la structure des programmes jusqu'à l'avènement des programmes-cadres parus en 1969.

Nous nous donnons alors, pour la première fois de notre histoire pédagogique, un programme qui met l'accent sur l'apprentissage d'une langue dans sa dynamique de communication. Avec le programme-cadre, on abandonne, en quelque sorte, la méthode inductive active pour adopter une démarche «productive-active». Le processus méthodologique proposé comprend un double cheminement: la mise en situation et l'exploitation. Dans un premier temps, le professeur éveille et soutient la motivation des élèves lors de l'amorce, du choix des travaux, de leur réalisation et de leur achèvement. Puis l'attention se porte sur la qualité linguistique de la communication. Les deux cheminements peuvent se vivre séparément mais, dans l'idéal, ils devraient être poursuivis concurremment.

Le présent programme d'étude fait un pas en avant. Tout en maintenant l'étude de la langue instrument de communication, il insiste sur le développement d'habiletés langagières.

C'est pourquoi il n'est plus question de méthodologie mais de processus d'apprentissage. Toutes les méthodes ou façons de procéder sont acceptables à condition qu'elles respectent le processus d'apprentissage. Il faut aussi éviter de dire «processus d'apprentissage du programme» puisque c'est le processus qui est suivi par tout individu qui développe une habileté. Le programme de 1905 affirme que «c'est en parlant qu'on se forme à parler; c'est en écrivant qu'on se forme à écrire.» Ce programme d'habiletés est conçu à partir du principe que c'est par la pratique et l'objectivation de cette pratique que se développe toute habileté. Voilà pourquoi ce programme ne propose plus, en priorité, des connaissances à faire acquérir, ni des thèmes à développer

## PROGRAMME À ÉLÉMENTS NOTIONNELS

Acquisition de la connaissance du français	A) Phonétique et diction	Principes Orthophonie
	B) Lecture	Expressive Silencieuse Dirigée
	C) Études de textes	Explication de textes Notions d'histoire littéraire Vocabulaire Orthographe d'usage
	D) Grammaire	Doctrines grammaticales Analyse
	E) Composition	Phraséologie Stylistique Technique de la composition
Application de la connaissance du français	F) Langue parlée	Élocution Audition
	G) Langue écrite	Lecture personnelle Travaux personnels

mais des pratiques à faire et des retours sur ces pratiques à exploiter. Les acquisitions de connaissances interviennent normalement au moment le plus propice, c'est-à-dire lors de la pratique et de l'objectivation de cette pratique.

### De la structure des programmes: des évidences

Une observation sommaire de ces trois schémas permet de dégager quelques constantes et de faire ressortir une évidente évolution.

#### Les constantes

L'objet de l'enseignement est la langue.

Dans les trois cas, il est question de connaissances et d'habiletés linguistiques à faire acquérir ou à développer.

Les deux principales fonctions du langage (production et compréhension) sont retenues.

#### Une évidente évolution

Dans le premier schéma, les acquisitions de connaissances servent de préalable à la prise de parole structurée tandis que, dans le deuxième, l'accent est mis sur la mise en situation et les thèmes à développer alors que le pivot du troisième est la pratique réelle du discours.

Les fonctions de production et de compréhension occupent une place seconde dans les programmes à éléments notionnels alors qu'elles sont premières et égales dans les deux autres.

Dans les programmes catalogues, la planification de la classe se fait à partir des connaissances à faire acquérir; dans les programmes-cadres, l'entrée est la situation d'apprentissage et les thèmes; enfin, dans les programmes-habiletés, c'est le processus d'apprentissage et les discours qui sont l'axe majeur.

En guise de conclusion, on pourrait peut-être affirmer que les nouveaux programmes d'étude ne rejettent pas la tradition, mais la prolongent en la dépassant. Alors que les premiers programmes appartiennent à l'« École institution »; les derniers se veulent adaptés à une « école milieu de vie ». Terminons par deux citations tirées l'une du programme de 1904, l'autre de celui de 1923:

*Le programme n'est pas une fin à atteindre, une masse à observer; c'est un moyen rationnel d'orienter sûrement la vie intellectuelle et morale de l'enfant.*

*...il restera éternellement vrai que tant vaut le maître tant vaut l'élève.*

## PROGRAMME-CADRE

1. La mise en situation	- situations d'apprentissage	- vie courante - culture littéraire
	- les thèmes	- vie courante - culture littéraire - les sons et la chaîne parlée
2. L'exploitation	- la langue	- le bon usage orthographique et grammatical - les significations - la phrase
	- la pensée	- l'expression de la pensée personnelle - découverte de la pensée d'autrui

## PROGRAMME-HABILETÉS

- Activités de pratique	- compréhension	- situations de communications	- s'informer
			- informer
- Activités d'objectivation de la pratique	- production	- fonctionnement de la langue et des discours	- les besoins
			- les opinions
- Activités d'acquisition de connaissances			- les rapports (émetteur/récepteur)
			- l'environnement
			- le discours
			- le lexique
			- la syntaxe de la phrase
			- la syntaxe du discours
			- l'orthographe d'usage
			- l'orthographe grammaticale
			- les éléments prosodiques